

Ufolep
yonne

Championnat National VTT

19-20 mai 2007



AVALLON

JCD

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP.VTT 19 et 20 mai 2007 AVALLON - 89



Nos partenaires



Ville d'Avallon



Conseil Général
de l'Yonne



Bourgogne
Conseil régional



MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE,
DES SPORTS
ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE



REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 19 et le dimanche 20 mai 2007 à Avallon (89).

Organisateur: Comité Départemental UFOLEP de l'Yonne avec l'aide de l'ensemble des clubs du département .

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT .





COMITE D'ORGANISATION

Président de l'épreuve	Philippe MACHU Président de l'UFOLEP Nationale ou son représentant
Responsable de la Commission Nationale	Jean-Claude DURAND
Chargé Technique de l'épreuve au sein de la CNS	Antoine GAILLED RAT
Présidente du Comité d'Organisation	Agnès GAUTHERIN Présidente du Comité Départemental UFOLEP
Responsable administratif	Nicolle DURAND
Responsables du circuit	Patrice PETIT Patrick BOURON
Responsable Communication	Lionel CHARIOT
Membres de la CNS. Activités Cyclistes	Jean-Claude DURAND Antoine GAILLED RAT Patrick DE MATTEIS Jean-Paul DEVES Daniel MANUEL (Informatique) Martine LE GLEVIC
Commissaire National Membre du GR .VTT	Henriette MANUEL Jacky ROBICHON

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT



VENDREDI 18 MAI 2007

- 15 h 00 - 19 h 00** **Accueil des délégations – Site du Bois-Dieu**
- 17 h 00 – 18 h 00** **Rencontre avec les responsables de délégations .**
- 19 h 00** **Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT -
Salle des Maréchaux – Mairie d'Avallon**
- Les responsables de délégation sont invités au vin d'honneur .**

SAMEDI 19 MAI 2007

- 08 h 30 - 10 h 30** **Accueil des délégations – Site du Bois Dieu**
- 09 h 00 - 17 h 00** **Compétitions nationales**
- 17 h 00 - 19 h 00** **Accueil des délégations – Site du Bois Dieu**
- Restitution des licences et cartes « Compétiteur » par délégation
à partir de 18 h 00**
- 18 h 00** **Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase Daniel Gazzillo – Lycée des Chaumes**

DIMANCHE 20 MAI 2007

- 07 h 00 - 09 h 00** **Accueil des délégations – Site du Bois Dieu**
- 07 h 30 - 15 h 45** **Compétitions nationales**
- 17 h 00** **Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Restitution des licences et cartes « Compétiteur » par
délégations
Gymnase Daniel Gazzillo – Lycée des Chaumes**



ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera à

Sur le site du National – Chapiteau au Bois Dieu

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes "Compétiteur" dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de :
50 €/adulte et 35 €/jeune.

(Règlements Financiers des Epreuves Nationales 2006 /2007).

Les licences et les cartes "Compétiteur" seront restituées en échange des plaques, par délégation, avant la cérémonie protocolaire (Horaires : voir programme du Championnat).

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

VENDREDI 18 MAI 2007

14 h 00 - 19 h 00

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

SAMEDI 19 MAI 2007

Jusqu'à 09 h 00

Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves

DEROULEMENT DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

Circuit de 9 km



CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT	DUREE MAX. du 1 ^{er}	Nb. MAXI ENGAGES
Ad.Mas. 40/49 ans	samedi	09 h 10	09 h 30	4 tours	2 h 00	135
Ad.Mas. 50 ans et +	samedi	11 h 40	12 h 00	3 tours	1 h 45	
Jeunes M. 15/16 ans	samedi	13 h 40	14 h 00	2 tours	1 h 00	
Ad. Fém. 17/34 ans	samedi	15 h 00	15 h 15	3 tours	1 h 45	
Ad. Fém. 35 ans et +	samedi		15 h 18	3 tours	1 h 45	
Jeunes Fém. 15/16 ans	samedi		15 h 20	2 tours	1 h 00	
Ad. Mas.17/18 ans	dimanche	07 h 40	08 h 00	3 tours	1 h 45	
Tandems	dimanche	08 h 00	08 h 15	3 tours	1 h 45	
Ad. Mas.19/29 ans	dimanche	10 h 20	10 h 45	4 tours	2 h 00	
Ad. Mas. 30/39 ans	dimanche	12 h 50	13 h 15	4 tours	2 h 00	

En fonction des conditions climatiques, les organisateurs pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.

Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 min. avant l'heure de départ .

Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.

Les commissaires procéderont au contrôle et au marquage éventuel des cadres et des roues.

Rappel:

Le changement de vélo et de roue est **interdit** , de même que l'échange de matériel , entre concurrents .

Cf. Règlement du Championnat National et Règlement National VTT.



SELECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager , dans chaque catégorie

Catégories	Années de naissance	Nombre d'engagés par département
- Jeunes Masculins 15/16 ans	- Nés en 1990 et 1991	6
- Jeunes Féminines 15/16 ans	- Nées en 1990 et 1991	6
- Adultes Masculins 17/18 ans	- Nés en 1988 et 1989	6
- Adultes Masculins 19/29 ans	- Nés de 1977 à 1987 inclus	6
- Adultes Masculins 30/39 ans	- Nés de 1967 à 1976 inclus	6
- Adultes Masculins 40/49 ans	- Nés de 1957 à 1966 inclus	6
- Adultes Masculins 50 ans et plus	- Nés en 1956 et avant	6
- Adultes Féminines 17/34 ans	- Nées de 1972 à 1989 inclus	6
- Adultes Féminines 35 ans et plus	- Nées en 1971 et avant	6
- Tandems Masculins ou féminins ou mixtes de 17 ans et plus.	- Né(e)s en 1989 et avant	5 équipages

Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire .

Rappel : SURCLASSEMENT

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 14 ans

- ❖ Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines de **14 ans** (nés en 1992), ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent **au National** réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- ❖ Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines de **14 ans** , strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés participent **au National** réservé aux Jeunes 15/16 ans .
Ces jeunes de 14 ans doivent être , dès le début de saison , en possession d'un certificat médical de **simple surclassement** . **La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National** .

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 16 ans

- ❖ Les Jeunes Masculins de **16 ans** (nés en 1990) , ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassés en UFOLEP , et pratiquant **exclusivement le VTT** , participent au National réservé aux 17/18 ans .
Ces jeunes doivent, dès le début de saison , être en possession d'un certificat médical de **simple surclassement** . La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.



- ❖ Les Jeunes Masculins de **16 ans** , ayant la double appartenance (UFOLEP/FFC ou UFOLEP/FSGT) ou surclassés en UFOLEP, et **pratiquant également** le cyclo-cross et/ou le cyclo-sport route, participent au National réservé aux 17/18 ans.



Du fait qu'en dehors des Championnats ils courent avec des Adultes (en catégories de valeur) , ils doivent , dès le début de de saison , être en possession d'un certificat médical **de surclassement exceptionnel** délivré par le **médecin fédéral UFOLEP** (départemental ou régional) ou , à défaut , par un médecin spécialiste du sport . **La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National .**

- ❖ Les Jeunes Féminines âgées de **16 ans** ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassées en UFOLEP , participent au National avec les Adultes Féminines 17/34 ans

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de **surclassement exceptionnel** délivré par le **médecin fédéral UFOLEP** (départemental ou régional) ou , à défaut , par un médecin spécialiste du Sport. **La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.**

Les Adultes Masculins de **18 ans**, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent **au National** réservé aux Adultes Masculins 19/29 ans .

ENGAGEMENTS

Les engagements se feront selon les consignes données lors de l'envoi du dossier informatisé adressé à toutes les délégations départementales et à télécharger sur le site de la CNS

www.activites-cyclistes-ufolep.info

Tous les engagés doivent être munis de

- la **licence 2006/2007** homologuée au moins **8 jours avant la première épreuve qualificative départementale**

et

- de la carte « **Compétiteur VTT** » de l'année en cours .

•

Le dossier d'engagement « papier » , envoyé en confirmation des engagements faits par internet , doit obligatoirement comprendre:

- les listes des engagés par catégories (signées par le Délégué Départemental et le responsable de la CTD.) .
- le récapitulatif des engagements (signé par le Délégué Départemental)
- la photocopie des licences (ou une liste certifiée conforme par le Délégué Départemental et portant les dates d'homologation) .
- la photocopie des cartes de « **Compétiteur 2006/2007** » .
- la photocopie des certificats médicaux de surclassement.
- le chèque correspondant au montant des engagements, libellé à "CNS.« Activités Cyclistes " .



- les résultats complets des épreuves qualificatives départementales **ET** régionales (y porter les abandons).

Seuls seront pris en considération les engagements transmis par les Comités Départementaux .

Chaque dossier complet et posté avant la date limite d'envoi recevra un numéro d'ordre qui déterminera la place des sélectionnés sur la grille de départ.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et ne recevra ce numéro qu'à réception des documents manquants parvenus dans les délais prévus.

Chaque Comité sera informé, par télécopie, de sa situation.

Les départements dont le dossier d'inscription est incomplet à la date limite d'envoi et ceux qui auront été postés au-delà de cette date limite, seront refusés.

Si le quota global d'engagés (750) est dépassé, mais que le quota par catégorie (135) n'est pas atteint, sera éliminé le dernier de chaque catégorie « Adultes ».

Si le quota global d'engagés (750) est dépassé ainsi que celui d'une (135) ou plusieurs catégories, sera éliminé, dans chaque département, le dernier de la (ou des) catégorie(s) concernée(s).

Le dossier doit être adressé à
Antoine GAILLED RAT
31 avenue Jean Jaurès
87300 BELLAC

Date de réception du 25/04 au 05/05 dernier délai
Un seul envoi par délégation

Remarque : Seuls les délégués départementaux sont habilités à interroger le Responsable de la CNS et/ou le Responsable des engagements, au sujet de l'enregistrement des sélectionnés de leur département.

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

- En fonction de la date d'arrivée des dossiers **complets** d'engagement.
- En fonction de l'ordre de sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.

LE MATERIEL



Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur .(Guidon plat ou semi relevé : **la largeur n'excédant pas 62 cm** - embouts bouchés)-Roues de 26 pouces maximum.
La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce .
Les oreillettes permettant de communiquer avec « l'extérieur » **sont interdites** .

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire .

Sont interdits : - les maillots de groupes sportifs professionnels
- les maillots strictement publicitaires
- les maillots de triathlètes (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental , Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ .

Les concurrents doivent **porter le maillot de leur Comité départemental** . Si celui-ci **n'existe pas** , ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas , **tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot** .

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve , il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné , de s'assurer au podium , s'il est retenu ou non pour le contrôle médical .

RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le " Récapitulatif des engagements "ou par le compétiteur lui-même.
Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité , cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 €(Libellé à CNS.Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de

Jean-Claude DURAND
Responsable de la CNS.Activités Cyclistes
26 rue de l'Euhe 89200 SAUVIGNY-LE-BOIS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie , le titre sera « gelé » et donc non attribué .

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.



Les récompenses seront remises à partir de **18 h le samedi** et de **17 h le dimanche** au Gymnase Daniel Gazzillo (Lycée des Chaumes) .

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire . L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

Récompenses

- Dans chaque catégorie :

Au premier	1 maillot - 1 bouquet -	1 coupe - 1 médaille « or »
Au deuxième		1 coupe - 1 médaille « argent »
Au troisième		1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : Sur le maillot de "Champion National" , SEUL peut être adjoint le nom du club . Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE .

- Par équipe départementale :

(Pour chaque catégorie : prise en compte des 3 meilleures places)

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 1 fanion - 3 médailles «or »
Equipe classée 2 ^e	1 coupe - 3 médailles « argent »
Equipe classée 3 ^e	1 coupe - 3 médailles « bronze »

- Classement inter-Comités :

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 1 fanion + 5 médailles «or»
Equipes classées 2 ^e et 3 ^e	1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze »

Voir pages suivantes

Toute la journée , sur le site

Buvette



Restauration rapide

Animations diverses

CIRCUIT

REPAS SPORTIF

HEBERGEMENTS

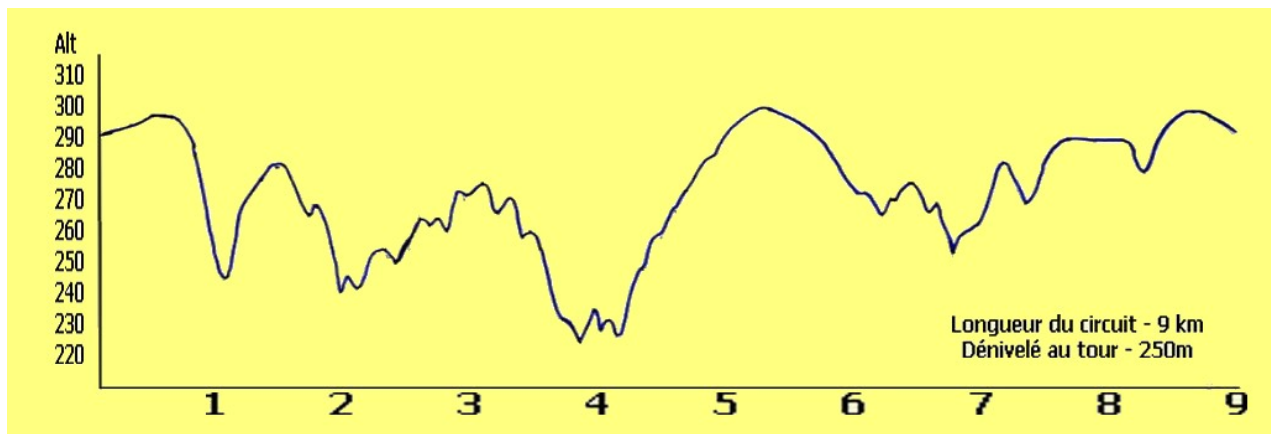
Palmarès des engagés

Site du Bois-Dieu



Voir site

<http://www.ufolepyonne.org>



Palmarès des engagés

Afin de permettre au speaker d'animer l'épreuve,
veuillez indiquer les 3 ou 4 meilleurs résultats
des sélectionnés .

Département :	
Nom	Palmarès



Pour plus amples formations , veuillez consulter le site de
l'Office de Tourisme d'Avallon
www.avallonnais-tourisme.com
et celui du Parc Naturel Régional du Morvan
www.parcumorvan.org

Les tarifs 2006 sont donnés à titre indicatif .

H : Hôtel – HR : Hôtel avec restaurant

HOTELS / HOTELS-RESTAURANTS/RESTAURANTS

Partenaires du National - Ils vous réserveront leur meilleur accueil

<i>Nom de l'hôtel</i>	<i>Ville</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Prix des chambres (nombre chambres)</i>
Hôtel d'Avallon Vauban	Avallon Centre ville Parking privé	H**	03 86 34 36 99	51 à 90 € (30)
Le Dak' Hôtel	Avallon Sortie sud Parking privé	H**	03 86 31 63 20	51 à 58 € (27)
Le Moulin des Templiers	Avallon	HR**	03 86 34 10 80	42 à 60 € (15)
Les Minimes	Avallon	HR	03 86 34 14 60	29 à 37 € (4)
Les Fleurs	Pontaubert (3 km) Parking privé	HR**	03 86 34 13 81	48 à 65 € (7)
La Fontaine	Pontaubert (3 km)	H**	03 86 34 02 87	27 à 40 € (9)
1 ^{ère} Classe (Sortie autoroute)	La Cerce (5 km)	H	08 92 70 72 51	30 à 32 € (70)
Campanile	La Cerce (5 km)	HR**	03 86 34 50 00	54 à 58 € (46)
Ibis (Sortie autoroute)	Magny (6 km)	HR**	03 86 33 01 33	56 60 € (42)
Auberge de la Feuillouse	Rouvray (16 km – RN.6) Vue sur le Morvan Parking privé	HR**	03 80 64 74 56	45 à 58 € (26)
Hôtel du Cheval Blanc	Vézelay (15 km) Au pied de la basilique	HR*	03 86 33 22 12	35 à 43 € (7)
<i>Mac Donald</i>	<i>Avallon</i>	<i>Restaurant</i>	<i>Renseignements Tarif spécial groupe 03 86 34 58 29</i>	
Hostellerie de la Poste	Avallon	HR****	03 86 34 02 85	85 à 196 € (30)
Hôtel du Rocher	Avallon	H	03 86 34 19 03	20 à 27 € (14)
Le Pub Vauban	Avallon	H	03 86 34 02 20	35 à 40 € (4 + gîte)
Le Moulin des Ruats	Avallon (Vallée du Cousin)	HR***	03 86 34 97 00	73 à 129 € (24)
Les Capucins	Avallon	HR**	03 86 34 06 52	35 à 100 €
Le Saint-Vincent	Avallon	HR	03 86 34 04 53	32 à 65 € (8)
Auberge du Relais Fleuri	La Cerce (Avallon – 5 km)	HR***	03 86 34 02 85	76 à 101 € (48)
Auberge Le Voutenay	Voutenay (13 km – RN.6)	HR	03 86 33 51 92	35 à 65 € (6)

A la Renommée	St.Père (13 km)	H**	03 86 33 21 34	47 à 58 € (18)
L'Espérance	St.Père (13 km)	HR ****	03 86 33 39 10	120 à 280 €
La Poste et le Lion d'Or	Vézelay (15 km)	HR***	03 86 33 21 23	61 à 90 € (38)
La Palombière	Vézelay (15 km)	H	03 86 33 28 50	55 à 79 € (10)
La Terrasse	Vézelay (15 km)	HR	03 86 33 25 50	40 à 60 € (7)
Hôtel du Nord – Le St.Georges	Quarré les Tombes (19 km)	HR**	03 86 32 29 30	35 à 72 € (8)
Le Morvan	Quarré les Tombes (19 km)	HR**	03 86 32 29 29	45 à 71 € (8)
Auberge de l'Atre	Quarré les Tombes (19 km)	HR***	03 86 32 20 79	48 à 81 € (7)

VILLAGE VACANCES

Le Bois du Loup – Saint Agnan (Nièvre),
au bord du lac de St.Agnan – 28 km d'Avallon , au-delà de Quarré les Tombes

Centre géré par la FOL de l'Yonne

Pour réservations – Téléphoner à la FOCEPY à Auxerre – 03 86 51 86 00

Pour plus amples informations , consulter le site : www.leboisduloup.org

Tarifs - ½ pension : 36 € - Pension : 44 €

VVF.VILLAGES

VVF.Villages	Châtel-Censoir (25 km)		03 86 81 02 42	40 gîtes (2 ou 3 pièces : 4/6 personnes) WE : 128€ Semaine : 300€
--------------	------------------------	--	----------------	--

FERME-AUBERGE

Les Châtelaines	Avallon		03 86 34 16 37	Camping à la ferme (25)

CHAMBRES d'HOTES

Mme Mercier	Avallon (Centre ville)		03 86 34 18 57	36 à 47 € (3)
Mme Tabarin	Avallon (Centre ville)		03 86 34 06 18	33 à 77 € (pour 4)
M.Mme Perrier Philippe	Bazoches (20 km)	3 épis	03 86 22 16 30	42 à 57 € (5)
La Ferme d'Ecosse	Bazoches (20 km)	3 épis	03 86 22 14 57	35 à 52 € (3)
M.Alix	Brosses (24 km)	3 épis)	03 86 32 42 34	62 € (5)
M.Mme Robert	Brosses (24 km)		03 86 32 40 36	50 à 60 € (4)
M.Me Renault	Chamoux (28 km)		03 86 33 24 95	40 à 60 € (3)
Les Chenevières de Soevres	Fontenay près Vézelay (21)	3 épis	03 86 32 37 80	47 à 73 € (5)
The Thatched Cottage	Fontenay près Vézelay		03 86 32 34 28	Chambre double
Château d'Island	Island (7 km)	3 épis	03 86 34 22 03	90 à 160 € (5)
Maison Crème Anglaise	Montréal (12 km)		03 86 32 07 73	49 € pour 2 (3)
M.Daniel Chasseigne	Usy (11 km)	2 épis	03 86 32 38 99	26 à 31 € (5)

A la Bergerie	Vermoiron (7 km – RN.6)		03 86 34 28 61	49€pour 2
Mme Poirier	Voutenay (13 km)		03 86 33 42 41	35 à 60 € (2)

GITES d'ETAPE et de SEJOUR

Mme David	Foissy les Vézelay (17 km)		03 86 33 28 40	30 personnes (10,50 €)
M.Demoinet	Fontenay près Vézelay (21)		03 86 32 37 80	17 à 40 personnes
Centre de Loisirs	Montigny (14 km)	3 épis	03 86 34 52 42	43 personnes (12€/pers)
Domaine Saint-Jean	Thizy (16 km)		03 86 32 00 97	80 personnes

LOCATIONS SAISONNIERES

(Week-end ou semaine)

M.S.Cluzel Sylvain	Avallon		03 86 31 69 80	8 personnes WE : 260€ Semaine : 600€
Mme Léger Christine	Avallon		06 76 00 67 38	5 personnes WE : 260€ Semaine : 499€
La Ferme des Nids Mme A.Marie Thibaut	Avallon	****	03 86 34 37 84	4 personnes WE : 121€ Semaine : 315€
Mme Lucy Joëlle	Blacy (18 km)	3 épis	03 86 32 15 25	11 personnes + 4 WE: 365€ Semaine: 535€
M.Brunet Jérôme	Brosses (24 km)	***	03 86 32 41 49	10 à 15 personnes WE 3/4j : 350€ WE 2j : 310€ Semaine : 500€
Mme Renault Yvette	Chamoux (28 km)		03 86 33 24 95	2 à 6 personnes WE : 125€ Semaine : 260€
Mme Renaud Geneviève	Champien (1 km)	***	03 86 34 35 77	2 personnes + 1
Mme Rauscent Noëlle	Domecy/Cure (16 km)	2 épis	03 86 32 31 30	3 personnes WE : 120€ Semaine : 230€
Mme Rauscent Noëlle	Domecy/Cure (16 km)	3 épis	03 86 32 31 30	6 personnes WE : 160€ Semaine : 380€
M.Mme Mandron Jean-Paul	Montillot (18 km)	**	03 86 32 41 21	4 personnes 160€
Grand Crème	Montréal (12 km)		03 86 32 07 73	6/7 personnes

				3 nuits : 350€ Semaine : 600€
Petit Crème	Montréal (12 km)		03 86 32 07 73)	4 personnes + 1 WE – 3 nuits : 145€ Semaine : 350€
M.Sonnois J.luc	Pierre-Perthuis (15 km)	3 épis	03 86 72 92 15	8 personnes WE : 240€ Semaine : 400€
Mme Villiers Elise	Pierre-Perthuis (15 km)	3 épis	03 86 33 27 62	4 personnes WE : 155€ Semaine 240€
Mme Villiers Elise	Pierre-Perthuis (15 km)	3 épis	03 86 33 27 62	6 personnes WE : 190€ Semaine : 355€
Mme Lechat Raymonde	Champien (1 km)	***	03 86 34 19 55	3 personnes 270€
Domaine de Mare M.Thouard Philippe	Sauvigny le Bois (5 km)	3 épis	03 86 34 55 30	13 personnes WE : 410€ Semaine : 700€
Mme Bonin M.Thérèse Gîte de Ruissotte	St.Germain des Champs (12 km)		03 86 31 67 38 HR	5 personnes Semaine : 183€
Mme Delaveau Gîte de Montmardelin	St.Germain des Champs (7 km)		03 86 80 26 51	5 personnes Semaine : 310€
M.J.Paul Fèvre Montmardelin	St.Germain des Champs (7 km)		03 86 34 21 55	6 personnes WE : 80€ Semaine : 200€
M.F.X.Naulot	St.Germain des Champs Bourg (10 km)	3 épis	03 86 34 35 43	8 personnes + 4 WE : 200€ Semaine : 450€
Mme Poirier Jacqueline	Voutenay (13 km)		03 86 33 42 41	5 personnes WE : 150€ Semaine : 260€
M.Mme de Domecy	Domecy /le Vault (12 km)	3 épis	03 86 34 06 74	8 personnes WE : 270€ Semaine : 475€

CAMPINGS

Camping Sous-Roche	Avallon	**	03 86 34 10 39	100 places
Camping Municipal	St.Père sous Vézelay (13 km)		03 86 33 36 58	60 places
Camping à la Ferme	Les Châtelaines – Avallon		03 86 34 16 37	25 places